



## Cypat'Agil, club d'Agility

c/o Sophie Lanari  
rue du Botzet 1  
1700 Fribourg  
026 422 13 63  
E-Mail : [sophie.lanari@gmx.ch](mailto:sophie.lanari@gmx.ch)

A la CTAMO de la SCS  
À l'attention de  
Monsieur Udo Wöhning  
Président CTAMO  
[praesident@tkamo.ch](mailto:praesident@tkamo.ch)

Concerne: ARL

Cher Udo,  
Chers membres de la CTAMO

Un grand merci à vous de bien vouloir nous, c'est-à-dire les clubs concernés, donner l'occasion de vous communiquer nos idées concernant le réaménagement du mode de calcul du classement ARL

Voici d'abord quelques réflexions générales:

- L'ARL est un enrichissement pour tous ceux qui font de l'agility à haut niveau et nous continuerons de le soutenir si quelques adaptations y seront apportées. Cela ne signifie pas que nous sommes d'accord avec le règlement des championnats Suisses et son mode de qualification. Ce règlement devrait également être réadapté.
- Le calcul des points ARL est trop compliqué. Même un conducteur expérimenté n'arrive pas à prévoir les conséquences de son rang sur son classement ARL.
- La manière de prise en compte des points de classement et des points bonus avantage les organisateurs de grand concours qui se font régulièrement tous les mois envers les petits concours organisés un fois par an par un club d'agility. Mais ce sont toujours encore les clubs d'agility qui sont à la base de l'évolution faramineuse de notre sport, même si de plus en plus de conducteurs suivent des entraînements auprès de moniteurs privés et payés. Tous les futurs agilityistes passent d'abord par un club. Nous devons donc soutenir ces clubs.
- Les points bonus donnent un énorme avantage aux chiens qui viennent de monter en classe 3 et aux grands concours organisés près des grands centres qui attirent beaucoup de chiens de bon niveau.
- Il nous semble insensé de ne pas prendre le même nombre de concours dans les différentes catégories pour le calcul des points ARL. En plus il ne

faudrait pas pousser les concurrents et les chiens à faire un nombre de concours qui dépasse leur capacité physique (et financière)

Nous proposons donc les changements suivants:

1. **Les points bonus sont abolis.** Si on veut faciliter l'avancement de nouveaux bon chiens dans le classement ARL on pourrait multiplier le résultat du 1<sup>er</sup> concours en classe 3 avec 1,5, le 2<sup>ème</sup> avec 1,4, etc. Dès le 6<sup>ème</sup> concours les points seraient donc comptabilisés normalement. Ceci pourrait être une aide au démarrage acceptable.
2. **Les points Clean Round restent inchangés.**
3. **Points de classement:** La première place donne 10 points, la deuxième 9 etc. La 10<sup>ème</sup> place donne donc encore 1 point. Les non-classés et éliminés n'obtiennent pas de points. Ceci est valable pour la participation jusqu'à 10 concurrents. Pour un nombre de participants de 11 à 20 les 12 premiers obtiennent des points (1<sup>er</sup> = 12 points: 12<sup>ème</sup> = 1 point) et ainsi de suite. Pour chaque groupe de participants de 10 entamés le nombre de chiens qui obtient des points augmente de 2 et les points pour le premier également. (exemple: 53 participants; le vainqueur reçoit 20 points et le 20<sup>ème</sup> 1 point)
4. **Dans toutes les catégories les 12 meilleurs résultats sont pris en compte pour la liste ARL.**

**Il serait logique de prendre également en compte les résultats des jumpings**

Un membre de notre comité se tient volontiers à votre service si un groupe de travail est formé à ce sujet.

Nous remercions tous les membres de la CTAMO de leur engagement pour le travail avec nos chiens.

Avec nos cordiales salutations

Cypat'Agil:

La présidente:

Sophie Lanari

Un assesseur:

Jean – Pierre Buol